

RICHEMONT EST CERTIFIÉ EQUAL-SALARY AU NIVEAU GLOBAL

Vevey/ Genève, le 5 mars 2024 – La Fondation EQUAL-SALARY est heureuse d'annoncer que **Richemont International SA** a obtenu la certification EQUAL-SALARY globale couvrant plus de 38 000 employés dans 39 pays à travers le monde. La certification globale EQUAL-SALARY est synonyme d'excellence en matière d'égalité salariale et d'égalité des chances, combinant une analyse statistique de l'ensemble des salaires et un audit interne confié à PwC. Avec notre certification, Richemont prouve qu'elle applique l'égalité salariale et l'égalité des chances pour les femmes et les hommes dans le monde entier.

La certification EQUAL-SALARY est valable 3 ans, durant lesquels l'organisation concernée doit se soumettre à des audits de surveillance. Passé le délai de 3 ans, l'entreprise certifiée doit reconduire l'analyse salariale et un audit complet.

« Nous félicitons Richemont d'être le premier groupe de produits de luxe à obtenir la certification EQUAL-SALARY au niveau mondial. Le fait qu'une grande entreprise internationale obtienne une telle certification est non seulement une très bonne nouvelle pour ses plus de 38 000 employés, mais aussi pour la cause de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le monde entier. Alors que la plupart des entreprises affirment payer les femmes et les hommes de la même manière, l'écart entre les sexes est encore proche de 20 % au niveau mondial¹. Il est donc crucial de reconnaître les entreprises comme Richemont qui montrent l'exemple et s'engageant à une amélioration pour atteindre et maintenir l'égalité salariale », commente **Noémie Storbeck**, co-CEO de la Fondation EQUAL-SALARY.

À propos de la Fondation EQUAL-SALARY

EQUAL-SALARY est une fondation à but non-lucratif établie depuis 2010. Elle est l'unique procédure de certification basée sur une méthodologie transparente et robuste à se concentrer sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Le développement de la certification EQUAL-SALARY a été soutenue financièrement par le Bureau fédéral de l'égalité (BFEG) et sa méthodologie a été utilisée comme référence dans un arrêté du Tribunal Fédéral Suisse. Elle est la seule certification pour l'égalité salariale reconnue par la Commission Européenne dans un rapport sur l'écart salarial. EQUAL-SALARY est membre d'EPIC - Coalition Internationale pour l'Égalité Salariale et du Pacte Mondial des Nations Unies.

A date, la Fondation EQUAL-SALARY a complété plus de 150 procédures de certification à travers le monde. Plusieurs entreprises certifiées ont renouvelé leur engagement, démontrant ainsi une forte volonté de promouvoir la justice, renforçant la confiance et le respect de leurs employé-e-s, de leurs clients et de leurs partenaires. En tant qu'employeur EQUAL-SALARY, une organisation est en excellente position pour attirer et retenir les talents et pour prouver qu'elle respecte les règles de bonne gouvernance.

Le processus de certification EQUAL-SALARY, symbole d'excellence

A l'instar d'une norme ISO pour les salaires, tous les processus de certification EQUAL-SALARY comprennent 2 phases : Premièrement, des experts, engagés par EQUAL-SALARY, effectuent une analyse statistique des données salariales. Une fois la première phase achevée avec succès, démontrant un écart salarial global égal ou inférieur à 5 pour cent, la deuxième phase commence.

¹ https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---act_emp/documents/publication/wcms_735949.pdf

EQUAL PAY IS A BASIC HUMAN RIGHT. LEAD BY EXAMPLE.

Cette phase consiste en un audit réalisé par de grands cabinets d'audit tels que PwC, Mazars ou SGS, qui certifient la conformité du processus. Au cours de cette phase, les auditeurs évaluent à la fois l'engagement global de l'entreprise en faveur de l'égalité salariale et sa mise en œuvre dans les processus de ressources humaines. Pour permettre une enquête plus approfondie et une approche plus complète, les employés sont impliqués par le biais d'enquêtes et d'entretiens au cours de l'audit sur site. Seules les entreprises qui répondent avec succès à toutes les exigences de toutes les phases reçoivent la certification EQUAL-SALARY, prouvant ainsi leur excellence en matière d'égalité salariale et d'égalité des chances.

La certification EQUAL-SALARY permet aux organisations de vérifier et de communiquer qu'elles rémunèrent leurs employés de manière équitable en fonction du genre, de l'origine ethnique ou des deux. Il s'agit d'une solution pratique et scientifique pour parvenir à la transparence tout en préservant la confidentialité.

Press contact

EQUAL-SALARY

aurelien.joly@equalsalary.org

M +41 76 823 51 14